



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89057>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-89057**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : AP HP Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045200565

Ville : Bobigny

Code postal : 93009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 25AVc42TVX

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Olufèmi LALEYE

Adresse mail du contact : avc-cellule.marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 148955722

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le formulaire DC1 ou équivalent en version originale ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> 3. En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés

aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : # Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. # Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 à R2142-14 du code de la commande publique, c'est-à-dire : # Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; # Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; # Les expériences et références professionnelles, détaillées et contrôlables, portant sur des prestations similaires, réalisées en ERP en activité et sous exigences similaires (prévention des risques et des infections nosocomiales). # Le candidat fournira toutes pièces attestant de ces capacités (certificats professionnels, certification ISO, agréments ou autres) notamment, les qualifications QUALIBAT / QUALIFELEC attendues ou équivalence démontrée rigoureusement et part une documentation précise et fiable : Lot 1 : Chauffage - Ventilation – Climatisation (CVC); QUALIBAT 5312-5232-5511 Lot 2 : Electricité CFO/CFA ; QUALIFELEC MGTI – CFMGTI

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en place d'onduleurs au bâtiment Larrey D de l'hôpital Avicenne

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché forfaitaire Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois dont 03 semaines de préparation à partir de la date fixée par l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur de commencer l'exécution des travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : 125 Rue de Stalingrad Bobigny 93009

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Chauffage - Ventilation – Climatisation (CVC)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Lieu d'exécution du lot : 125 Rue de Stalingrad, 93009, Bobigny

- **Description du lot** : Electricité CFO/CFA

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire. Il vous appartient de contacter : • M LEHOUIDOUX tel : 01 48 95 10 40 courriel alexandre.lehuidoux@aphp.fr ou • Mme TAMAZIRT tel : 01 48 95 71 77 / 06 38 21 00 05 courriel taous.tamazirt@aphp.fr

Autres informations complémentaires : Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article R2151-8 du Code de la Commande Publique, une offre comportant des variantes. Les variantes, doivent conduire à des solutions plus performantes ou à des solutions financières plus intéressantes. Les exigences minimales devront être conformes au cahier des charges techniques. Seule la transmission par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> est autorisée. Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les mieux classés, sur tout ou partie des éléments composant leur offre. Le marché pourra également être attribué sur la base des offres initiales (sans négociation).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/08/2025